

## Mettre en place un jardin vivrier en Permaculture

7 au 18 avril 2025

Cette formation se veut un outil d'accompagnement à la mise en place et au suivi d'un jardin vivrier appliquant les principes de Permaculture ; pour les professionnels désireux de compléter leur activité principale par une production légumière et fruitière, mais également pour ceux souhaitant proposer des services de mise en place de jardin productifs aux particuliers et/ou professionnels

### **Objectifs pédagogiques :**

Acquérir les principes de design en Permaculture et d'agro écologie pour la création, la mise en place et le suivi d'un jardin vivrier.

### **Public concerné :**

Cette formation s'adresse aux salariés et chefs d'entreprise, agents de collectivités, professionnels et particuliers

### **Lieu de la formation :**

**Ecolieu de Kerzell'O**, à Plufur (22310) en Bretagne.

**Durée :** 70h répartis sur 10 jours

**Date :** 7 au 18 avril 2025

**Pré-requis :** Aucun

### **Formateur et intervenants :**

Intervenant spécialisé

### **Modalités d'accès :**

L'inscription se fait :

- via [dynamieasso@gmail.com](mailto:dynamieasso@gmail.com)

### **Délai d'accès :**

inscription dans la limite des places disponibles jusqu'à la veille du démarrage de la formation.

### **Accessibilités aux personnes handicapées :**

En cas de situation de handicap prenez contact avec nous afin d'envisager les modalités d'adaptation de la formation.

### **Moyens et méthodes pédagogiques utilisés :**

La méthode mise en œuvre se caractérise par une pédagogie où le/la stagiaire prend une part active à son apprentissage avec une alternance de cours théoriques ponctués d'exemples pratiques.

Nous mettons à disposition différents supports : des fiches pratiques, un tableau, un vidéoprojecteur.



### **Modalités d'évaluation :**

A la fin du stage, un temps de présentation du design par le/la stagiaire d'un projet permettra de démontrer comment il/elle a pu y intégrer les acquis de la formation et de bénéficier des retours constructifs des formateurs.

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire.

### **Tarif :**

Adhésion à l'association

Dynamie : 10 euros

### **Financement personnel :**

Tarif particulier : 750 euros

### **Financement par un organisme tiers :**

\* Pôle emploi, OPCO, ...: 1500 euros

\* VIVEA : 1750 euros

Nous contacter pour un devis.

Nous souhaitons que l'aspect financier ne soit pas un obstacle à votre venue, aussi en cas de difficultés contactez-nous.

### **Déroulement :**

La formation se déroulera du  
7 au 18 avril 2025

### **Horaire journée :**

Matin : 9h-12h30  
Après-midi : 13h30-17h

### **Thèmes du Programme :**

\*les principes de conception en Permaculture et en agro-écologie

\* le design, la mise en place et le suivi des cultures vivrières et les explications au client

\* l'adaptation des espaces vivriers en fonction des conditions locales (sol, climat...) et des besoins exprimés par les clients.

### **Contact Association Dynamie:**

**Cloé Le Goic ( présidente de l'association)**

dynamieasso@gmail.com

06 95 46 91 78

Association Dynamie- Écolieu de Kerzell'O- 22310 Plufur

**<https://www.dynamiepermaculture.com/>**